



dossier d'inscription en 6e

publié le 26/05/2023 - mis à jour le 27/06/2023

Madame, Monsieur,

Le dossier d'inscription au collège sera disponible à partir du 25 mai dans l'école de secteur fréquentée par votre enfant. Je rappelle que l'inscription sera effective sous réserve de la présence du nom de votre enfant sur la liste d'affectation de la DSDEN (fin juin).

Il conviendra de compléter le dossier, joindre tous les documents demandés et le retourner au collège :

- 1) le **samedi 24 juin 2023 entre 9h et 12h**, où les équipes du collège vous accueilleront.
- 2) par voie postale au collège avant le 22 juin 2023.

Lors de cette demi-journée d'accueil :

- ▶ vous pourrez vous entretenir avec un CPE et/ou une infirmière,
- ▶ nous vous remettrons la liste de fournitures, ainsi que le calendrier de la rentrée scolaire.

Transports scolaires : Les dossiers sont remis aux écoles primaires du secteur par les sociétés de transport.

Bourses de collège : Une note d'information sera disponible sur le site du collège, adressée par mail et sur Pronote aux parents à la rentrée.

Demi-pension : L'inscription se fait pour l'année scolaire entière et toute modification de régime ne peut avoir qu'un caractère exceptionnel.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur mes cordiales salutations.

La direction

Documents joints

 [dossier_inscription](#) (PDF de 654.7 ko)

 [tarifs demi pension](#) (PDF de 40 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.